

# Résultats du dialogue sur la réforme électorale

## du 20 septembre 2016 par Vivian Unger

Trois personnes ont participé, dont l'animatrice (moi-même) et deux invités (Ben et Caroline). J'ai présenté une série de diapositives sur les différents types de systèmes électoraux, y compris le système P3 de Stéphane Dion et le système proportionnel urbain-rural de Représentation équitable au Canada. On a discuté des différents systèmes.

### *Systèmes électoraux*

Caroline a exprimé certaines réserves quant au ralentissement potentiel des décisions que pourrait causer un système proportionnel à la Chambre des communes, en raison de la nécessité d'un certain nombre de partis disparates pour parvenir à un compromis. Par contre, au moment de comparer les mérites relatifs des différents systèmes, on s'est entendu pour dire que les systèmes proportionnels étaient plus avantageux, de par leur nature plus équitable. Chacun souhaitait voir une meilleure représentation des petits partis.

Naturellement, il était difficile pour Ben et Caroline de choisir un système électoral préféré, car tous deux étaient exposés à ces concepts pour la toute première fois. Ils y sont toutefois parvenus, principalement en éliminant les systèmes qu'ils n'aimaient pas.

### **Vote transférable**

Ben a fait valoir que le **vote transférable** n'éliminerait pas la nécessité du vote stratégique, mais qu'il nécessiterait plutôt un autre type de vote stratégique. Il a fait remarquer que si un candidat remportait plus de 50 % des voix avant que tous les autres candidats soient éliminés et que leurs voix soient redistribuées, ceux qui avaient voté pour les candidats dont les voix n'ont pas été redistribuées n'ont pas eu l'occasion de décider quoi que ce soit; leur vote a été gaspillé. À son avis, ce système n'était donc en rien supérieur au **scrutin majoritaire**.

### **Scrutin de liste**

**La représentation proportionnelle (RP) selon les plus forts restes** a eu droit à un accueil positif, en raison de la façon dont elle favorise les petits partis. Chacun d'entre nous souhaitait voir les petits partis jouir d'un grand pouvoir.

En revanche, la **RP selon la plus forte moyenne** a été rejetée, n'étant pas suffisamment favorable aux petits partis.

### **Vote unique transférable**

Le **vote unique transférable** s'est avéré un concept plutôt nébuleux pour tous, bien qu'on ne lui reproche rien de particulier. Ben a voulu savoir quels bulletins exactement étaient redistribués une fois le quota atteint. Je lui ai expliqué qu'en Irlande, par exemple, on le faisait aléatoirement; on prend le bon nombre de bulletins directement à partir de l'urne. Les participants n'étaient pas à l'aise avec cette idée. J'ai suggéré que la façon la plus juste et non aléatoire de faire les choses serait de recompter TOUS les bulletins en faveur du candidat, en cherchant les deuxièmes choix, puis en multipliant ces nombres par le ratio approprié. Par exemple, si le nombre de voix dépassant le quota correspondait à 30 % du nombre total, on multiplierait les voix du deuxième choix pour chacun des candidats restants par 0,3, en ajoutant le nombre obtenu à leurs totaux. Un algorithme informatique pourrait être mis au point pour y parvenir. Les participants ont apprécié l'idée, bien que Ben se soit dit préoccupé par le risque de piratage.

## Représentation proportionnelle mixte

La **représentation proportionnelle mixte** n'a pas été une option très populaire. Les participants ont trouvé ce système incompréhensible ou presque. Nous sommes finalement parvenus à éclaircir le concept. Ben a alors déclaré qu'avec ce système, seules les personnes qui avaient voté pour le député local obtiendraient une représentation locale, ce qui n'était pas juste, car les candidats de liste se soucieraient peu de vous et de votre région. Caroline semblait être d'accord. Je pensais que la **représentation proportionnelle mixte** constituerait une amélioration par rapport au **scrutin majoritaire à un tour**; toutefois, je crains que ce système pose des obstacles sur la route des indépendants (qui, on peut le supposer, ne seraient pas en mesure d'obtenir un siège de liste).

## P3 (proportionnel, préférentiel, personnalisé)

Ben et Caroline ont tous deux rejeté le **système P3 de Stéphane Dion**, le qualifiant de confus. Nous avons cru comprendre qu'à la deuxième moitié du vote (lorsqu'on vote pour les candidats réels), on ne peut voter que pour les candidats présentés par le parti classé au premier rang en première moitié de processus. Les participants étaient d'avis que les électeurs devraient pouvoir voter pour leur candidat préféré, quelle que soit son appartenance politique.

J'ai compris leur point de vue, mais je crois quand même que le système **P3**, après quelques ajustements peut-être, présenterait un certain potentiel. J'ai trouvé les propos de Stéphane Dion, lorsqu'il a affirmé que les territoires ne pourraient obtenir qu'un seul député chacun – en raison de leur vaste territoire et de leur faible population – particulièrement choquants. Ainsi, après des années d'oppression et de pouvoir politique pour ainsi dire inexistant, nos Premières Nations se verraient privées de RP, alors que le reste du pays y aurait droit? Je ne peux appuyer un tel système et, selon moi, les territoires pourraient très bien être dotés d'au moins deux députés chacun. On pourrait considérer cela comme une mesure corrective.

## Système proportionnel rural-urbain de Représentation équitable au Canada

Caroline a peu apprécié le concept de **représentation proportionnelle rurale-urbaine**. Elle n'aimait pas l'idée d'une division entre les zones urbaines et rurales. Selon elle, les gens doivent comprendre que les problèmes ruraux sont aussi des problèmes urbains. Je lui ai répondu que l'intention du système était simplement d'éviter que les circonscriptions rurales deviennent trop grandes, ce à quoi elle a objecté que le système devrait alors porter un nom différent. Ben a quant à lui affirmé que le système était injuste pour les habitants des zones rurales, qui n'auraient un représentant local qu'à condition de voter pour le gagnant. Ses commentaires étaient semblables pour la **représentation proportionnelle mixte**.

## Autres systèmes possibles

Caroline a proposé un autre système sans vote où des citoyens ordinaires seraient choisis en tant que représentants par tirage au sort. Nous avons peu discuté de cette idée, probablement parce que nous ne croyions pas que le comité sur la réforme électorale serait en faveur d'un tel système.

## Systèmes électoraux : conclusion

La **RP selon les plus forts restes** et le **vote unique transférable** se sont avérés les plus populaires parmi les systèmes proposés à notre groupe de discussion. J'ai fait remarquer que, bien que le **scrutin de liste** soit généralement considéré comme un système à l'échelle du pays et non pas comme un système de circonscriptions locales, rien n'empêche de l'adapter à l'échelon local. Chaque parti pourrait alors présenter

plusieurs listes (une par circonscription), sur lesquelles figurerait le nom de candidats locaux de la région. Le **système aux plus forts restes** pourrait être utilisé au sein de chaque circonscription pour affecter les sièges aux candidats gagnants.

### *Autres enjeux*

Tous les participants se sont dits préoccupés par l'idée du **vote en ligne** : problèmes de sécurité, absence de trace écrite, possibilité d'une panne de courant ou de la défaillance d'un serveur au mauvais moment, dangers de piratage du système. Ben a pensé que les risques pourraient être gérés grâce à la redondance. J'ai suggéré qu'un système tel que celui utilisé pour les élections municipales, où le bulletin lisible par ordinateur est inséré dans une machine, serait avantageux pour un dépouillement rapide, surtout dans le cas du vote unique transférable, en plus de fournir une piste papier. Cela n'offrirait pas, par contre, la commodité du vote en ligne. Ben a soutenu qu'une piste papier était inutile lorsque le dénombrement était fait par ordinateur; en cas d'erreur dans le processus de vote, l'élection serait à recommencer au complet.

L'idée du vote obligatoire n'a pas été très populaire dans notre groupe. Les deux participants étaient d'avis que les citoyens devaient être persuadés de voter plutôt que contraints de le faire, et ce, au moyen d'un système proportionnel dans lequel leur vote compterait réellement. J'ai indiqué que selon moi, le vote obligatoire ne serait acceptable que si la représentation proportionnelle était mise en œuvre. Nous avons tous convenu que le fait d'obliger les électeurs à voter dans un système médiocre provoquerait le ressentiment et engendrerait une augmentation des « faux » votes (du type « parti Rhinocéros ») et des bulletins annulés.

### *Recommandations*

- Remplacer le scrutin majoritaire à un tour par un quelconque système proportionnel, équitable à la fois pour les Premières Nations, les personnes vivant dans les zones rurales et les candidats indépendants. La RP aux plus forts restes et le vote unique transférable sont les options préférées.
- On doit faire preuve de prudence quant au vote en ligne, en tenant compte des risques potentiels, comme le piratage et les pertes de données.
- Une loi sur le vote obligatoire ne devrait être envisagée qu'avec l'introduction d'un système proportionnel. Idéalement, les citoyens devraient être persuadés de voter grâce à un système équitable, plutôt que d'y être contraints par la loi.